

Le contexte dans la moitié Nord de la France a conduit à déclencher une protection contre la Fusariose hivernale qui semble à ce jour assez bien contenue dans les départements concernés (consulter e-phy pour la liste des spécialités commerciales homologuées sur fusariose. Le lien : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>). La présence excessive des vers de terre est aussi fréquemment rapportée sur tout le territoire.

Le Sud de la France se distingue par la présence de Tipules en région PACA ou encore de Dollar spot dans le Sud-Ouest à cette période de l'année, il n'y a pas que le climat qui revêt un caractère exceptionnel, les irrégularités de certains parasites du gazon en sont une autre. Si vous avez des observations du même type nous vous remercions de nous en faire part.

Remontées de vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN/Centre/Centre-Est : Île-de-France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
Risque fusariose hivernale au 3 décembre	Risque moyen : contenue dans de nombreux départements	Risque moyen à très élevé : attaque généralisée (76) ou plus ou moins contenue (72 et 37)	Risque faible : contenue dans de nombreux départements	Risque faible à moyen	Risque faible de fusariose hivernale à ce jour (présence notée dans les régions autour du lac Léman)
Vers blancs	Pour toutes les régions nombreux signalements sur Fairways, départs et même greens et avant-greens				
Vers de terre	Pour toutes les régions présence des vers de terre sur Fairways et pelouses à vocation sportive (69)				
Présence inhabituelle ou exceptionnelle	Complexe à Helminthosporioses signalé sur zone re-plaquée (à confirmer)			Présence de Dollar spot signalée en Midi-Pyrénées (31)	Présence de Tipules en PACA. Pâquerettes en fleurs (13).

Sur tout le territoire, présence de vers blancs (nom donné aux larves de hannetons) qui produisent de graves dégâts partout en France. Les dégâts sont autant exacerbés à cause des corvidés et des sangliers qui raffolent des larves en fouillant le sol pour s'en nourrir. Les dégâts qui sont aujourd'hui rapportés sont la conséquence de la présence de corneilles (en majorité). La limitation temporaire de ces populations de corvidés et de leurs nuisances passent par la mise en place d'un ensemble de méthodes de piégeage, répulsifs ou système d'effrayamment, certains intendants font aussi appel à la fauconnerie pour les éloigner (voir fiches ci-après).

IDENTIFICATION DES VERS DE TERRE

Participant activement à la vie du sol, les vers de terre peuvent survivre 4 à 9 ans, ils mesurent 10 à 30 cm de long pour 6 à 10 mm de diamètre, pèsent 3 à 10 g, atteignent leur maturité sexuelle au bout d'un an et produisent 3 à 80 cocons/an selon les espèces. Hermaphrodites, ils s'accouplent en position inverse, ventre contre ventre. La fécondation des œufs par les spermatozoïdes a lieu à l'intérieur du cocon ; les embryons croissent et les formes juvéniles sortent au bout de quelques semaines ou mois, selon la température et l'humidité du sol. Le nombre d'œufs fécondés dans chaque cocon varie de 1 à 20, selon l'espèce et les conditions environnementales.

Trois groupes de vers de terre sont souvent différenciés :

- les **épigés**, qui vivent dans les 10 premiers centimètres du sol et dans le feutre (absents en sol nu) ;
- les **endogés**, qui vivent en permanence dans les couches profondes du sol ou le long des racines, et se nourrissent essentiellement de terre plus ou moins mélangée à la matière organique ;
- les **anéciques**, gros vers de terre (lombric commun) qui représentent environ 80 % du poids des lombriciens ; ils vivent dans la couche arable, trouvent leur nourriture en surface et sont largement responsables des turricules déposés sur le sol.

Lumbricus terrestris L.
Aporrectodea longa Ude
Aporrectodea caliginosa Savigny
(Nombreuses espèces)
Statut réglementaire : aucun

Sous-classe : Oligochaeta

Ordre : Haplotaxida

Seuil de nuisibilité : Foyers généralisés ou 6 à 10 turricules /m².

LA GENE PROVOQUEE PAR L'EXCES DE VERS DE TERRE :

- Gêne pour le jeu en lui-même car le terrain devient glissant et impraticable.
- Tontes difficiles (les turricules collent sur les rouleaux des tondeuses empêchant une coupe franche et nette du gazon, usure prématurée du matériel).
- La forte présence de turricules diminue la perméabilité et la planéité des terrains ainsi que la densité et l'esthétique du gazon.
- La présence excessive de vers de terre peut provoquer indirectement des dégâts occasionnés par les oiseaux sur le gazon (corbeaux, corneilles...).

MOYENS DE LUTTES ALTERNATIFS (REPULSIFS, PHYSIQUES, MECANIQUES) : LA LIMITATION TEMPORAIRE DES POPULATIONS DE VERS DE TERRE ET DE LEURS NUISANCES PASSE PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENSEMBLE DE METHODES CULTURALES :

Physique

- Sablage (utilisation de sables anguleux)
- Aération profonde du sol sur les sols lourds
- Limiter les excès de matières organiques au maximum
- Corriger le pH pour les sols trop alcalins (souffre)

Mécanique

- Passage de grille afin d'éclater les turricules
- Collecte des déchets de tonte

Emploi de répulsifs

- Persistance 2 à 3 semaines -problème d'odeur persistante

Remarque : La combinaison des moyens cultureux et de répulsifs s'avère souvent insuffisante et n'est pas valable sur tous les substrats, la possibilité de recours à un lombricide est une des attentes de la profession, homologué aux seules zones le justifiant et pendant une période définie. Cependant pour l'instant l'usage demeure orphelin.

Vers de terre (Photos O.Dours)



Turricules



LES CORVIDES

Cette famille largement répandue de par le monde regroupe plus de 100 espèces de Passériformes, sur la douzaine d'espèces nichant ou sédentaire en Europe seulement quelques espèces posent **des problèmes indirects** sur les gazons. Le régime alimentaire des corvidés est généralement omnivore. Les dégâts occasionnés par les ravageurs du sol au système racinaire des graminées sont aggravés par ceux causés par les deux corvidés les plus observés sur gazon qui s'en nourrissent.

La corneille noire : Entièrement noire, y compris les pattes et le bec. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel. Le mâle et la femelle sont rigoureusement identiques. Elle mesure de 44 à 51 cm de long pour un poids de 540 à 680 g.

Habitat : elle apprécie la campagne découverte avec des bosquets d'arbres dispersés, pas trop denses. Elle affectionne les landes, les zones arides, les bords de fossés et les pelouses.

La pie bavarde : La pie bavarde est un oiseau noir et blanc à longue queue, la femelle est plus petite que le mâle. Elle mesure de 40 à 51 cm de long pour un poids de 200 à 250 g.

Habitat : elle vit dans les zones agricoles, les bosquets, les zones ouvertes ou légèrement boisées, les prairies et les abords des montagnes, les parcs et les jardins, même en ville.

Pie bavarde : *Pica pica* L.

Corneille noire : *Corvus corone* L.

Statut réglementaire : Inscrit sur la liste des espèces nuisibles dans certains départements français

Ordre : Passériformes

Famille : corvidés

Seuil de nuisibilité : Pas de seuil

LA GENE OCCASIONNEE PAR LES CORVIDES :

- Gêne pour le jeu en lui-même car le terrain peut être totalement retourné dans les cas les plus graves. Ce qui peut entraîner une indisponibilité des structures de jeu pendant plusieurs mois.
- Vol de balles de golf sur les pratiques par les pies.
- Le coût de réhabilitation des zones de jeu atteintes est prohibitif.

MOYENS DE LUTTES ALTERNATIFS :

La limitation temporaire des populations de corvidés et de leurs nuisances passe par la mise en place d'un ensemble de méthodes de piégeage, répulsifs ou système d'effarouchement acoustique et visuel ou par la fauconnerie.

Remarque : La combinaison des méthodes de lutte contre les corvidés s'avère souvent insuffisante ou inefficace, on ne s'attaque pas réellement au problème initial qui conduit ces oiseaux à faire des dégâts sur les pelouses : la présence de vers blancs, tipules, noctuelles terricoles et l'excès de vers de terre en est la principale cause. L'institut Ecoumène Golf et Environnement et le ministère de l'Agriculture cherchent des solutions afin de combler ces usages.

Dégâts de corneilles (Photo : Rémy Dorbeau)



Dégâts de corbeaux (Photo : Pascal Van Hollemeersch)

